

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 2 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absents excusés** :

CARO Véronique donne pouvoir à HAMEAU Véronique  
LA PORTA Christophe

**Secrétaire de Séance** : DE MIRANDA Anne-Marie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 17

**Votants** : 18



**Délibération 2024-25 : Stérilisation des chats errants**

Monsieur le Maire informe que la mairie a reçu plusieurs demandes de stérilisation des chats errants. L'association AACE prend le tarif particulier d'un vétérinaire. Il y a une cinquantaine de chats errants sur la commune. Le problème est que des uxellois les nourrissent.

Madame DE MIRANDA s'interroge sur le nombre de chats errants sur la commune.

Madame L'HELGOUALC'H demande le procédé pour récupérer les chats.

Madame GAY précise que l'association gère la récupération des chats sur place. Elle a l'habitude de ces situations.

Monsieur le Maire souligne qu'un chat stérilisé a son territoire et cela évite que d'autres chats viennent.

Monsieur FAGOT précise qu'il faut limiter le nombre de chats par action.

Madame HAMEAU rappelle qu'au vu des tarifs, il ne sera pas possible d'en faire tous les ans.

Monsieur SENÉE demande que l'on concerta d'autres communes sur leurs pratiques sur ce sujet. Il souligne que si on ne fait rien, la situation va empirer. Madame GAY précise que les communes payent des campagnes de stérilisation tous les ans. Effectivement cela est efficace mais coûteux.

Madame PERROCHON a observé qu'il y a beaucoup de chatons et qu'après, ils reproduisent entre eux.

Madame GAY rappelle que l'association AACE a intervenu sur 55 chats sur les quelques dernières années. Une campagne a déjà été faite sur un quartier.

Monsieur ROUSSARIE propose d'identifier les chats à stériliser par quartier.

Monsieur de ROBIEN souhaite que les uxellois qui nourrissent les chats errants, en sont par la suite responsables.

Monsieur le Maire dit que l'AACE demande 500€ de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la **majorité** (7 contre : Hervé FAGOT, Véronique CARO, Philipe de ROBIEN, Amélie TOTTEREAU-RETIF, François SOUCHET, Anne-Marie DE MIRANDA et Sylvie PAIN) :

- de lancer une campagne de stérilisation des chats errants par quartier,
- de réaliser un tract dans le prochain bulletin municipal afin de sensibiliser les propriétaires,
- de définir ultérieurement la méthode de réalisation de cette campagne de stérilisation.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 10/07/2024

La secrétaire de séance

Anne-Marie DE MIRANDA

Le Maire

Jean-Pierre BOTHEREAU

